



No de résolution  
**19 août 2019**  
de l'annexation

## Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 19 août 2019, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse, Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

Mme Marilou Carrier  
Mme Nicole Poirier  
Mme Louise Boutin  
M. Philippe Daoust  
M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

M. Robert Chrétien est absent.

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

2019-08-18

### OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Louise Boutin  
Appuyé par Roland Czech  
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,  
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-08-19

### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Nicole Poirier  
Appuyé par Marilou Carrier  
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



---

SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE  
LUNDI 19 août 2019 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00

---

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ®.



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

2. Acceptation de l'ordre du jour ®.
3. Octroi déneigement hiver 2019-2020 ®
4. Levée de la séance ®

**2019-08-20**

**OCTROI DÉNEIGEMENT HIVER 2019-2020**

**CONSIDÉRANT** Qu'un appel d'offres pour des soumissions sur internet a été réalisé relativement au déneigement du réseau routier pour la Municipalité de Sainte-Barbe pour 2019-2020;

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités sont soumises aux dispositions législatives et réglementaires encadrant l'adjudication de contrats municipaux ;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions qui s'est tenue le 31 juillet 2019 ;

**CONSIDÉRANT** Qu'il n'y a eu qu'un seul soumissionnaire ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la soumission et l'avis juridique de la firme Dunton Rainville ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la conformité de la soumission et l'avis juridique de la firme Dunton Rainville ;

**CONSIDÉRANT** que le Conseil municipal désire agir dans le meilleur intérêt des contribuables ;

**CONSIDÉRANT** les délais à respecter pour l'octroi d'un contrat en vertu des normes sur les contrats publics ;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par Marilou Carrier

Et appuyé par Louise Lebrun

Que le conseil municipal de Sainte-Barbe accorde le contrat pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la municipalité de Sainte-Barbe à «**Ferme François Paquin & Fils**» pour un montant de 163 313.36\$ incluant les taxes pour la saison 2019-2020 avec possibilité de renouvellement.

La conseillère Louise Boutin demande le vote.

Les conseillers Philippe Daoust, Roland Czech, les conseillères Marilou Carrier, Nicole Poirier et la mairesse Louise Lebrun votent pour.

La conseillère Louise Boutin vote contre.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil  
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2019-08-21**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par Philippe Daoust

Appuyé par Roland Czech

Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée à 8h15.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,

LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

\_\_\_\_\_  
Louise Lebrun  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Chantal Girouard  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)